



MUNICIPALITÉ DE COLOMBIER

Plan d'action de la Municipalité 2026-2029



MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous sommes fiers de présenter le Plan d'action 2026-2029 de la Municipalité. Merci aux citoyens qui ont participé à la séance de consultation en novembre dernier. En élaborant le Plan d'action, nous avons tenu compte des éléments suivants :

1. Garder les finances de la Municipalité en bonne santé.

- La plupart des projets seront financés par des subventions. La part payée par la Municipalité viendra de son budget.

2. Utiliser ce qui existe déjà avant de construire du nouveau.

- Au cours des 3 dernières années, la Municipalité a réalisé plus de 10 projets d'aménagements.¹ Le Plan d'action prévoit de compléter des installations dans les secteurs du Cap Colombier et de St-Marc.

3. Réaliser des projets pour la population de Colombier, surtout les jeunes et les aînés.

- Le Plan d'action 2026-2029 vise à offrir aux résidents un milieu de vie agréable et sécuritaire, notamment pour les jeunes et les aînés.

Nous allons tenir à jour le Plan d'action 2026-2029 et nous vous tiendrons au courant de ses progrès. Merci de votre appui.



Marie-Andrée Dumont,
Conseillère, siège #1



Marcel Dumont
Conseiller, siège #4



Caroline Tremblay-Boulianne
Conseillère, siège #2



Renaud Fortin
Conseiller, siège #5



David Dumont
Conseiller, siège #3



Alain Gauthier
Conseiller, siège #6



Claire Savard, mairesse

¹ Voir la liste de ces installations en annexe à ce document.

1. INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

1.1 Mise aux normes du système d'égout du secteur Sainte-Thérèse

Objectif

Mettre aux normes le système d'égout desservant les résidences sur la rue Principale. C'est un projet majeur qui implique l'installation d'un nouveau champ d'épuration et le repavage de la rue.

Partenaires

- Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) du ministère des Affaires municipales, des Régions et Occupation du territoire du Québec (MAMROT)
- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) du ministère des Transports du Québec (MTQ)

Échéancier

- Prochaine étape : les études environnementales et de débits faites par la firme d'ingénierie Tetra-Tech seront déposées au ministère des Affaires municipales afin que la Municipalité puisse recevoir du financement du programme PRIMEAU.

1.3 Amélioration des bâtiments municipaux, incluant l'accessibilité

Objectif

Améliorer les bâtiments municipaux pour qu'ils soient plus écoénergétiques, fonctionnels et accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Partenaire

- Ministère des Affaires municipales / Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)

Échéancier

2026

- Compléter la rampe d'accès au Bureau municipal ; repeindre l'intérieur et désherber le terrain à l'arrière de la Maison communautaire.

2027

1.3 Amélioration des bâtiments municipaux, incluant l'accessibilité

- Nouvelles fenêtres et possiblement un nouveau système de chauffage écoénergétique au Bureau municipal.

Autres possibilités, selon les coûts : nouveau revêtement extérieur et abri d'hiver devant l'entrée de la Salle communautaire.

1.1 Compteurs d'eau

Objectif

Faire installer 20 compteurs d'eau résidentiels, soit 15 dans le secteur Sainte-Thérèse et 5 dans celui de St-Marc. Les données recueillies à partir des compteurs d'eau serviront à estimer la consommation d'eau potable du secteur résidentiel de Colombier.

Partenaire

- Municipalité de Colombier

Échéancier d'ici 2029

2. VOIRIES ET SÉCURITÉ CIVILE

2.1 Réparer et améliorer les chemins de la Municipalité

Objectif

Améliorer le chemin du Cap Colombier et surveiller l'état des chemins (surtout au printemps) et effectuer des travaux, au besoin.

Partenaires

- Ministère des Transports du Québec / Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

Échéancier

2026

- Chemin du Cap Colombier

En continu

- L'entretien des chemins

2.2. Rendre les rues de la municipalité plus sécuritaires pour tous.

🎯 Objectif

Améliorer la sécurité pour protéger les piétons, les cyclistes et les conducteurs.

🤝 Partenaires

- Ministère des Transports du Québec (MTQ)

🕒 Échéancier

2026

- Ajouter un passage piéton sur la rue Principale, en face de l'école St-Cœur-de Marie
- Démarches auprès du MTQ pour installer des bandes de ralentissement temporaires (de mai à octobre) à des endroits clés sur la rue Sirois. La Municipalité fera de même sur la rue Principale.
- Vérifier l'intensité de l'éclairage de la rue Principale.

En continu

- Continuer les démarches auprès du MTQ pour réduire la vitesse sur la route 138 dans le secteur St-Marc.

2.3 S'assurer que les citoyens connaissent les mesures pour prévenir les feux de forêt et les actions à prendre en cas d'urgence.

🎯 Objectif

Que tous les citoyens soient bien informés pour prévenir les feux de forêt et agir rapidement en cas d'urgence.

🤝 Partenaires

- SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu)
- Ministère de la sécurité civile du Québec (MSV)
- Services des pompiers de la Haute-Côte-Nord
- Sûreté du Québec

🕒 Échéancier

2026

- Travaux de gestion du combustible sur des sites de la Municipalité situés sur le périmètre urbain, selon les recommandations de la SOPFEU.

2.3 S'assurer que les citoyens connaissent les mesures pour prévenir les feux de forêt et les actions à prendre en cas d'urgence.

- Communications aux propriétaires de résidences adjacentes à ces sites.

En continu

- Communications aux citoyens concernant les mises à jour au Plan de sécurité civile de la Municipalité.

3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.2 Développer le potentiel touristique de Colombier

Objectif

Accroître l'attractivité touristique de Colombier en mettant en valeur ses atouts naturels, distinctifs et récréatifs, afin d'attirer des visiteurs et de générer des retombées pour la communauté.

Partenaires

- Ministère du Tourisme du Québec / Programme EPTRT...
- Tourisme Côte-Nord / ses outils de promotion (ex. site web, médias sociaux, campagnes publicitaires, etc.
- MRC La Haute-Côte-Nord / Positionnement marketing de la Haute-Côte-Nord
- Municipalités de la Haute-Côte-Nord et la communauté de Pessamit / partenariats de mise en valeur du territoire
- Médias locaux et régionaux (ex. campagnes publicitaires)

Échéancier

2026

- Planifier et installer un parcours ludique avec les municipalités de la Haute-Côte-Nord et la MRC La Haute-Côte-Nord (*en cours*).
- Créer une banque d'images (ex. photos et vidéos) des attraits de Colombier pour la promotion (*à venir*)
- Étudier la faisabilité :
 - D'un terrain de camping à l'Anse-à-Norbert
 - De l'implantation d'une cantine ou d'un restaurant à Colombier

2027 - 2029

3.2 Développer le potentiel touristique de Colombier

- Réaliser les projets de l'item 3, incluant leur planification et leur financement.

3.3 Soutenir le développement des services et du logement à Colombier.

🎯 Objectif

Encourager, en collaboration avec les partenaires, le développement d'une offre de services et de logements répondant aux besoins actuels et futurs de la population de Colombier.

👥 Partenaires

- Commerces, entreprises, école St-Cœur-de-Marie, résidents, etc.
- MRC La Haute-Côte-Nord, Fonds régions et ruralité (FRR), Volet commerces de proximité
- Organismes communautaires, ex. HLM (besoins du milieu)
- Autres partenaires et sources de financement à identifier, au besoin.

🕒 Échéancier

2026

- Mettre en place une réglementation sur la location à court terme (maisons, chambres, chalets).

En continu

- Tenir les concours annuels *Maisons Fleuries* et *Décorations de Noël* pour l'embellissement.
- Rester vigilant sur l'évolution des commerces, entreprises et services
- Demeurer à l'affut de projets d'amélioration ou de création de logements.

3.1 Développer le potentiel agricole de Colombier

🎯 Objectif

Soutenir l'utilisation de la serre de Colombier et de ses sites de production à des fins agricoles.

👥 Partenaires

- Agriboréal services-conseils de Forestville en tant que gestionnaire de la serre de Colombier et de ses sites de production, à des fins de formation dans le domaine agricole et de développement durable comme initiative de bien-être général de la population.
- Sources de financement à identifier, selon les projets.

Échéancier

En continu

- Avoir des contacts réguliers avec Agriboréal pour informer la population de Colombier sur les initiatives prévues pour la serre et ses sites de production ;
- Rester à l'affut des possibilités de développement agricole à Colombier et des sources de financement pour des projets (ex. jardin communautaire, marché public de fruits et légumes locaux, développement de la culture d'une denrée alimentaire locale, etc.).

4. DÉVELOPPEMENT SOCIO-COMMUNAUTAIRE

4.1 Compléter les aménagements de loisirs et de sports

Objectif

Poursuivre le développement des aménagements de loisirs et de sports en complétant ceux des secteurs St-Marc et du Cap Colombier², à l'Anse-à-Norbert³ et du Parc des sports dans le secteur St-Thérèse⁴.

Partenaires

- Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord
- MRC La Haute-Côte-Nord
- Ministère de l'Éducation du Québec / Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives sportives et de plein air (PAFIRSPA)
- Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
- Postes Canada, Fondation communautaire
- Autres partenaires de financement, au besoin

Échéancier

2026

- *Parc St-Marc* : compléter l'aménagement du parc, en fonction des subventions reçues.
- *Cap Colombier* : clôturer le terrain.

² L'aménagement d'un terrain de la Municipalité au Cap Colombier pour permettre l'accès à la plage.

³ Mise en place d'une rampe saisonnière pour faciliter l'accès à la plage, notamment les personnes à mobilité réduite.

⁴ Ajout de 2 accessoires de jeu aux jeux d'eau.

- *Anse-à-Norbert* : démarche auprès du ministère de l'Environnement concernant l'installation d'une rampe d'accès.
- *Jeux d'eau du Parc des sports* : ajouter un accessoire de jeu.

2027

- Compléter l'aménagement de l'accès à la plage du Cap Colombier et de l'installation d'une rampe d'accès à la plage de l'Anse-à-Norbert (si autorisé).
- Ajouter un 2^e accessoire aux jeux d'eau du Parc des Sports.

4.2 Appuyer les organismes communautaires et le bénévolat.

Objectif

Contribuer au dynamisme des organismes communautaires en appuyant leurs initiatives auprès de la population, notamment aux jeunes et aux aînés, et favorisant le bénévolat.

Partenaires

- Cercle des fermières de Colombier
- Comité Loisirs Colombier
- FADOQ Colombier
- FADOQ St-Marc
- Fabrique de la desserte St-Marc-de-Latour
- Fabrique de la desserte Sainte-Thérèse
- Maison des jeunes de Colombier
- Office municipal d'habitation
- Et autres organismes ou personnes, au besoin

Échéancier

2026

- Compléter la mise à jour de la Politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) et d'un plan d'action, appuyer par le comité MADA de Colombier formé de représentants des organismes communautaires et de la Municipalité.

2026-2029

- Fournir de l'appui administratif et de coordination, en fonction des besoins des organismes communautaires.
- Soutenir des initiatives (ex. en biens et services), notamment les activités de la semaine de relâche scolaire, des fêtes de la St-Jean, de l'Halloween et de Noël, etc.

- Maintenir une liste de noms de personnes disponibles pour faire de menus travaux chez les résidents (ex. coupe du gazon, déneigement, nettoyage de terrain, appui pour remplir des formulaires, utiliser l'ordinateur, etc.)
- Encourager la collaboration entre les organismes de Colombier et de la Haute-Côte-Nord au bénéfice de la population, notamment des jeunes et des aînés.

4.3 Contribuer à l'animation de la vie communautaire.

Objectif

Favoriser une vie communautaire active, inclusive et rassembleuse pour les citoyens de tous les âges.

Partenaires

- Population et organismes communautaires de Colombier
- Municipalités et MRC de la Haute-Côte-Nord
- Loisirs & Sports Côte-Nord et autres organismes régionaux
- Ministères/programmes du gouvernement du Québec
- Autres organismes, au besoin

Échéancier 2026-2029

1. Favoriser les activités intergénérationnelles

- Organiser des activités qui rassemblent toutes les générations (ex. activités diverses à la bibliothèque, notamment des cafés-rencontres).
- Créer des occasions d'échange entre jeunes, adultes et aînés (ex. hommage annuel aux bénévoles de Colombier, activité pour les Journées de la Culture ou autres occasions de célébrations).

2. Optimiser l'utilisation des installations de loisirs et de sports

- Animer les infrastructures municipales (ex. tournois, événements communautaires, etc.)
- Encourager la participation citoyenne aux activités sportives et récréatives (ex. programme P.I.E.D du CISSS ou autres initiatives).

3. Appuyer les initiatives citoyennes

- Soutenir les projets proposés par les citoyens et les organismes locaux (ex. événements, ateliers, etc.).
- Encourager l'engagement et la prise d'initiative dans la communauté.

4.3 Contribuer à l'animation de la vie communautaire.**4. Améliorer les communications avec les citoyens**

- Tenir des réunions publiques sur les sujets importants, au besoin.
- Informer les citoyens sur le suivi des décisions du conseil municipal dans le Bulletin Municipal (publié tous les 3 mois) et la page Facebook de la Municipalité.

ANNEXE

Nouvelles installations de loisirs et de sports réalisées par la Municipalité avec l'appui financier de plusieurs partenaires entre 2023 et 2025

Parc des sports, rue Principale

- Jeux d'eau
- Skateparc
- Surface multisports
- Rénovations - Jeu de pétanque, Golf lent et Stationnement du parc

Sentiers pédestres

- Anse-à-Norbert
- Rue Sirois (débutant au cimetière)
- Îlets Jérémie

Haltes nature

- Marais Hickey
- Rivière Bersimis

Autres

- Rénovations – Maison et Salle communautaire
- Réaménagement du Parc Gertrude Richard
- Reconstruction de la surface de roulement du pont de la rivière Colombier